



Comité Dauphiné - Savoie de Bridge

26 rue du colonel Dumont - 38000 Grenoble

☎ 04 76 46 34 61 - Mailto : comite.ffbds@wanadoo.fr

Site : <http://dsbridge.fr>

Directeur des compétitions : Alain RAYNAUD

☎ 06 74 53 00 13 - Mailto : bridge.da@orange.fr

Inscription aux compétitions

- Tous les documents relatifs aux compétitions (calendriers, tableaux des dates limites d'inscription, affichettes, formulaires d'inscription, récapitulatif par série...) sont téléchargeables sur le site du comité et devraient être imprimés et affichés dans les clubs (<http://pagesperso-orange.fr/bridge.dauphine/>).
- Les inscriptions doivent être postées au plus tard la veille de la date limite d'inscription, afin d'arriver au district/comité le lendemain ou le surlendemain. Elles doivent être accompagnées du règlement **par chèque. Une inscription en retard peut être refusée, et en cas d'acceptation, donne lieu à un surcoût de 25 %.**
- Tous les chèques (au nom du Comité de Bridge Dauphiné-Savoie) doivent porter au dos l'intitulé de la compétition, ainsi que le nom de ou des équipes, de la ou des paires qui s'inscrivent.
- **Les chèques ne doivent porter que sur une seule compétition.** Ils peuvent regrouper plusieurs équipes ou paires mais de la même compétition.
- **Evitez d'agrafer les chèques aux formulaires d'inscription**
- Les feuilles d'inscription doivent être complètement remplies, et dans la mesure du possible, **comporter l'adresse mail et le téléphone du capitaine.**
- Les inscriptions en Excellence ou en Interclubs division 1 doivent être adressées directement au Comité.
- Toute modification doit faire l'objet d'une communication **écrite**, par courrier (en utilisant les formulaires de modification) ou par courriel à l'adresse du district concerné ou du comité.
- Tout empêchement à une participation doit être signalé au plus vite (**si possible par courriel**), et au plus tard la veille de la compétition, sous peine de ne pouvoir donner lieu au remboursement de l'inscription.
- Les convocations sont envoyées par courriel à tous les joueurs qui ont une adresse mail valide renseigné sur la base de la Fédération. Les clubs devraient les imprimer et les afficher. Elles sont disponibles sur le site.
- En ce qui concerne les compétitions comportant des $\frac{1}{2}$ ou des $\frac{1}{4}$ de finale éventuels, **il convient d'inscrire la paire ou l'équipe, même si elle n'est pas libre à l'une des dates prévues** pour ces $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{4}$ de finale, et de cocher les cases prévues sur le formulaire concernant cette indisponibilité. En cas d'impossibilité de jouer, l'inscription sera alors annulée et les frais d'inscription non encaissés ou remboursés.
- Chaque club devrait comporter un responsable des compétitions, chargé de centraliser les inscriptions et de les envoyer au district/comité (les joueurs peuvent aussi s'inscrire par eux-mêmes), de rappeler aux joueurs les dates limites d'inscription, de **motiver les joueurs afin qu'ils s'inscrivent (surtout dans la série Promotion) et de les aider à constituer les équipes.**

Le Directeur des Compétitions
Alain Raynaud